

A la une...

L'édito



Dès ma prise de poste à la direction des services départementaux de l'Education Nationale (DSDEN) de l'Hérault, le SDJES m'a demandé de participer au comité éditorial de cette lettre d'information trimestrielle et d'en être la Directrice de la publication. J'ai donc le plaisir de vous adresser ce 4ème numéro du SDJES 34 Info.

Cette année scolaire 2023-2024 est marquée par l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris qui constitue une occasion exceptionnelle de promouvoir les bienfaits et les valeurs du sport. Les établissements scolaires et le SDJES sont donc particulièrement investis dans la promotion des activités auprès des enfants et des jeunes. Ils font en sorte de les mobiliser autour de cet événement majeur. Bâtir l'héritage des Jeux c'est mettre l'aventure olympique au service de toute la société.

Je vous souhaite à tous et à toutes une bonne lecture !

L'IA DASEN, Catherine CÔME

Du nouveau au SDJES34

Catherine CÔME, Inspectrice Académique, Directrice des Services de l'Education Nationale (IA DASEN) de l'Hérault, a pris ses fonctions le 15 septembre dernier. Elle était auparavant l'IA DASEN de la Vendée.

L'équipe du SDJES34 a aussi beaucoup changé durant l'année scolaire 2022-2023, ce qui a entraîné des modifications dans les missions de chacun. Le SDJES34 est organisé en 4 piliers qui favorisent la transversalité des missions « jeunesse » et « sport » : Qualité éducative et accessibilité aux activités sportives et aux loisirs - Sécurisation des pratiques sportives et des accueils collectifs de mineurs (ACM) - Soutien à la vie associative et à l'éducation populaire - Promotion de l'engagement et de la citoyenneté et 3 cellules transversales au service de l'activité des piliers : la cellule enquêtes et suites administratives (CESA) - la cellule formation - la cellule diagnostic – évaluation et territoires.

Vos interlocuteurs pour chaque mission du SDJES

Qualité éducative et accessibilité

- Continuité éducative, PEDT, Plan mercredi, GAD, BAFA plan de formation continue : Carole DELMAS et Chantal GEREMIAS
- ACM avec Hébergement : Klervi SELLIN et Geneviève SANCHEZ
- ACM sans Hébergement : Carole DELMAS et Geneviève SANCHEZ
- Colos apprenantes : Klervi SELLIN et Chantal GEREMIAS
- Appel à projet Jeunesse Education Populaire : Carole DELMAS, Klervi SELLIN et Chantal GEREMIAS
- Validation des acquis de l'expérience : Stéphane LIGER
- Equipements sportifs : Guillaume DECHAVANNE et Hélène LAPEYRONIE
- ANS professionnalisation, SESAME : Stéphane LIGER et Hélène LAPEYRONIE
- Plan Savoir Rouler à vélo, sports de nature et sport santé : Michel VIDAL et Nadège LEARD
- Plan aisance aquatique, plan de lutte contre les noyades, Génération 2024 : Guillaume DECHAVANNE et Nadège LEARD



Le SDJES34

Sécurisation des pratiques sportives et des ACM

- Enquêtes administratives : Stéphane LIGER, Stéphanie PICCA, Klervi SELLIN et Catherine LEFRANC
- Déclaration d'éducateurs sportifs : Catherine LEFRANC
- Jeunes et fêtes : Séverine GAUTHIER

Soutien à la vie associative et à l'éducation populaire

- FDVA, FONJEP, agrément JEP, accompagnement des associations, animation du réseau des accompagnateurs à la vie associative GUID'ASSO : Matthieu FRIREN et Leslie TANCOGNE
- Médailles Jeunesse, sports et engagement associatif : Leslie TANCOGNE

Promotion de l'engagement et de la citoyenneté

- Service civique : Thierry ROOS, Séverine GAUTHIER et Sylvia FALCAO
- Service civique Interdépartemental : Séverine GAUTHIER et Sylvia FALCAO
- Réserve civique : Thierry ROOS
- SNU - Séjours de cohésion et MIG : Martin FAGBEMI et Nadège LEARD
- Information des jeunes et Boussole des jeunes : Carole DELMAS
- Initiative des jeunes : Carole DELMAS et Thierry ROOS
- Mobilité internationale, chantiers de jeunes bénévoles : Matthieu FRIREN



Qualité
éducative

Les colos apprenantes : vacances de la Toussaint

Le dispositif des « Colos apprenantes » se poursuit cet automne 2023 avec un triple objectif : social, éducatif et culturel.

L'aide de l'État dans le cadre de ce dispositif, sera de 83€ par nuitée et par jeune pour des séjours d'une durée de 4 à 13 nuitées (soit 5 à 14 jours). La place **des collectivités est renforcée** puisqu'elles seront les **uniques prescripteurs**. Leur rôle sera de **cibler les enfants et jeunes prioritaires** de leur territoire et de **procéder aux inscriptions des mineurs au sein des séjours labellisés « colos apprenantes »**. Ainsi, les familles des mineurs éligibles qui souhaitent bénéficier de l'aide de l'État doivent impérativement prendre contact avec leur collectivité, EPCI ou une association partenaire (<https://jpa.asso.fr/>) pour que ces derniers procèdent à l'inscription de leur(s) enfant(s).

Pour participer à ce dispositif sur les vacances d'automne, les organisateurs de séjours **déposent une demande de labellisation sur la plateforme** : <https://openagenda.com/offre-de-colos-apprenantes-herault>.



ce.sdjes34.colos@ac-montpellier.fr

Les colos apprenantes



Sécurité

2^{ème} séminaire "Violence dans le sport et l'animation"

Le SDJES34 organise les 23 et 24 novembre 2023 la seconde édition du séminaire "Violence dans le sport et l'animation" à Pierres Vives à Montpellier. La première journée destinée aux acteurs de terrains (associations, éducateurs, animateurs, bénévoles...) sera consacrée à des témoignages, les différents accompagnements des victimes, le traitement des signalements, la prévention et le repérage des situations et comportements à risque. Nouveauté cette année, la seconde journée est réservée aux institutionnels (Etat, collectivités territoriales et têtes de réseaux associatifs du sport et de l'animation) afin de renforcer la complémentarité de leurs actions.

Nous sommes tous concernés par les violences dans le sport et l'animation donc inscrivez-vous pour participer gratuitement à ce séminaire.



Inscrivez-vous ici

Questionnaire à compléter par les institutionnels afin de faciliter les échanges



Formation continue des acteurs éducatifs

Qualité
éducative

L'équipe de la cellule Formation du SDJES34 ainsi que ses partenaires ont le plaisir de vous présenter le nouveau catalogue du second semestre 2023 des formations continues

Ce catalogue vous propose près de 20 modules de formation pour ce semestre. Ils ont pour objectif d'outiller les acteurs éducatifs du territoire dans différents domaines : connaissances des publics, prévention, santé, animation, sports.

Ce catalogue est sous format dynamique, il suffit de cliquer sur le titre du module dans le sommaire pour accéder à son descriptif. Le formulaire d'inscription téléchargeable est à envoyer directement à l'adresse notée sur la fiche du module choisie, un formulaire par personne et par module.

Nous vous invitons à diffuser largement ce catalogue aux personnes susceptibles d'être intéressées.

D'autres formations ou réunions thématiques peuvent être proposées tout au long de l'année.



[Catalogue de formation continue](#)



Vie associative et éducation populaire

Engagement

Agrément jeunesse et éducation populaire (JEP)

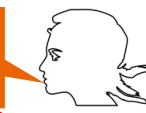
Les structures détenant un agrément JEP depuis 5 ans au 23 août 2023 en ont perdu le bénéfice. L'agrément est dorénavant renouvelable tous les 5 ans. Les structures peuvent se rapprocher de nos services pour en faire la demande.



ce.sdjes34.jep@ac-montpellier.fr

Médailles Jeunesse, Sports et Engagement associatif

Le 8 novembre prochain aura lieu la cérémonie 2023 de remise des médailles de Jeunesse, Sports et Engagement à la vie associatives !



Engagement

Sécurité

Protection des sportifs et des mineurs

La protection des pratiquants sportifs et des mineurs accueillis collectivement pendant les vacances et leur temps de loisir sont des missions régaliennes essentielles confiées au préfet du département. Cette mission est mise en œuvre par le SDJES sous l'autorité de la DASEN. Ces missions revêtent un caractère prioritaire notamment pendant les vacances scolaires.

Champ jeunesse

20 contrôles réalisés par le SDJES et 7 signalements parvenus concernant :

- Un décès, suite à un problème médical
- Deux violences physiques
- Un accident grave
- Deux cas de violences psychologiques
- Un cas de violences sexuelles entraînant une mesure administrative

Champ sport

30 contrôles effectués par le SDJES et 8 signalements parvenus concernant :

- Cinq faits de violences sexuelles
- Un accident grave
- Un fait de violence physique
- Un fait de violence psychologique ou harcèlement moral

Au traitement de ces dossiers, s'ajoutent les contrôles réalisés par les Agents de la Direction Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES) venus en appui sur le département durant la saison estivale.

L'ensemble de ces actions a contribué à la réalisation des objectifs fixés par le ministère de l'Education Nationale et le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques.

Engagement

Service National Universel (SNU)

Alors que les services de l'Education Nationale travaillent au lancement des classes engagées 2024 (incluant un séjour SNU sur temps scolaire), l'heure est au bilan de notre contribution aux sessions 2023 sur lesquelles 40 000 jeunes se sont engagés à travers la France.



Sur le département de l'Hérault, cinq séjours ont été organisés entre février et juillet 2023, au sein des centres IGESA de Palavas-les-Flots et VVF de Montagnac, accueillant 736 jeunes provenant en grande partie d'Ile de France et d'Occitanie. En parallèle, 680 héraultais, âgés de 15 à 17 ans, sont partis, via ces séjours de cohésion de 13 jours, à la découverte d'un département français.

Ces sessions ont été l'occasion, pour certains, de vivre une première expérience de mobilité, pour tous une expérience de « vivre ensemble », d'exploration des valeurs et principes de la République, de montée en compétence de l'autonomie et de l'esprit critique, de découverte de la richesse de l'engagement citoyen.

Deuxième Service Civique Dating de Béziers

Mercredi 27 septembre s'est tenue à la Médiathèque André Malraux de Béziers la deuxième édition de ce rendez-vous qui permet la rencontre entre des jeunes qui cherchent un engagement de Service Civique et les organismes locaux qui en proposent.



Fruit d'une coordination des plus efficace orchestrée par le Pôle d'appui départemental, cet événement a accueilli plus de 20 structures dont un espace engagement renseignant les jeunes sur toutes les autres formes d'engagement mais aussi un stand animé par la DSDEN 34 qui propose plus de 500 missions pour cette rentrée.

Plus de 130 jeunes (contre 80 lors de la précédente édition) sont venus se renseigner et prendre des contacts en vue de leur futur engagement.

Une réussite due tout particulièrement à la mobilisation des acteurs et le partenariat facilitant de la ville de Béziers !

Le 8^{ème} Service Civique Dating prévu le mercredi 11 octobre sera évoqué dans notre prochaine parution.

BAFA

Qualité éducative

L'été est la période de l'année où l'activité de la formation BAFA est la plus importante.

Cet été 2023 dans l'Hérault, 20 sessions de formations générales ont eu lieu, 809 stages pratiques ont été validés et 17 sessions d'approfondissement se sont déroulées.

Durant cette période, 540 diplômes ont été délivrés : 351 en juin, 35 en juillet et 154 en septembre.

Le prochain jury est prévu le 19 décembre 2023.

@ www.ac-montperlier.fr





Zoom sur

Information jeunesse

Engagement



Les politiques de jeunesse ont pour objectif d'accompagner les jeunes dans leur parcours vers l'autonomie et l'accès aux droits. A ce titre, la qualité de l'information qui leur est délivrée revêt une importance capitale.

L'information des jeunes, destinée prioritairement aux 13-29 ans, s'inscrit dans les attributions relevant du ministère en charge de la jeunesse.

Le travail de l'Information Jeunesse est dit « généraliste » et s'inscrit dans une démarche d'éducation à l'information. Il couvre tous les sujets qui intéressent les jeunes dans leur vie quotidienne.

L'Etat délivre un label « Information Jeunesse » pour une durée de 6 ans. Ce label, marque de qualité, permet entre autres aux structures d'intégrer un réseau avec une animation nationale, régionale et départementale. Ainsi les structures peuvent utiliser des outils, participer à des actions et former leurs personnels.

Les structures information jeunesse (SIJ) agissent sur 4 niveaux d'intervention :

- Accueillir et informer
- Accompagner et conseiller
- Mettre en relation avec les ressources de son environnement
- Impliquer et faire participer

Les SIJ doivent respecter les conditions suivantes :

- Garantir une information objective
- Accueillir tous les jeunes sans distinction
- Proposer une information personnalisée relative aux politiques éducatives et de jeunesse du territoire
- Offrir gratuitement des conditions matérielles, des modalités d'information et des services adaptés aux besoins des jeunes
- Dispenser une information de manière professionnelle par des personnels formés à cet effet dans le cadre des réseaux régional, national et international de l'Information Jeunesse
- Organiser avec les services de l'Etat l'évaluation de l'activité de la structure

Les structures éligibles peuvent avoir une forme juridiques différentes : associations, service d'une collectivité territoriale... Les lieux d'accueil peuvent être différents également ainsi dans le département la SIJ de la mission locale Cœur d'Hérault est mobile, Radio Clapas est également labellisée.

Les conseillers en information jeunesse accompagnent les jeunes dans leurs parcours et leurs questions. Pour cela, ils sont formés et peuvent avoir accès à de nombreux outils du réseau et du Centre Régional d'Information Jeunesse (CRIJ). Ces outils sont pédagogiques : jeux, expositions et numériques, ressources documentaires, réseau interne, partage d'expériences.

Le CRIJ et le SDJES 34 accompagnent les structures labellisées et celles qui souhaitent le devenir. Le département compte 17 structures labellisées

Réseau Info jeunes de l'Hérault



@ Contacts :

- Info Jeunes Hérault : direction@crij.org - 04 67 04 36 66
- SDJES : Carole DELMAS carole.delmas@ac-montpellier.fr - 04 48 18 40 10

Pour vous inscrire ou vous désinscrire de SDJES 34 Infos, veuillez envoyer un mail à ce.sdjes34@ac-montpellier.fr

Comité éditorial : Directrice de la publication : Catherine CÔME - Responsables éditoriaux : Laurence COLLAS et Stéphane LIGER - Rédactrice, infographiste : Chantal GEREMIAS